

Angers, le 1^{er} décembre 2011

Un nouveau siège écologique de 4 680 m² pour Strego

Profitant de l'agrandissement de ses espaces de travail pour accompagner sa croissance et ses ambitions, Strego (CA 2010 : 57,9 M€) a fait le choix d'une vraie démarche de contrôle des dépenses énergétiques : bâtiment aux normes THPE, avec 20 % de consommation d'énergie en moins par rapport à la réglementation (RT 2005), et mises en place de pratiques à long terme permettant de diminuer ses consommations. Ces performances sont l'œuvre de plusieurs facteurs : conception réfléchie, utilisation de dispositifs naturels et techniques, conditions d'utilisation optimales et collaborateurs formés en éco-acteurs. Afin de pérenniser sa démarche et maintenir les performances du site, Strego se différencie en calculant son empreinte carbone et en développant un guide de bonnes pratiques destiné à ses collaborateurs.

Le nouveau siège ouvrira ses portes rue Papiou de la Verrie le 16 décembre prochain ; il abritera le siège social Strego, le bureau angevin, et la société d'avocats Oratio. S'il accueille à ce jour 125 personnes, sa capacité lui permettra de recevoir jusqu'à 185 collaborateurs, faisant ainsi face aux croissances prévues.

Les normes THPE (Très Haute Performance Énergétique) de la nouvelle structure Strego lui confèrent des performances énergétiques évaluées à 60 kWh/m²/an, bien supérieures aux normes françaises du secteur tertiaire, généralement aux alentours de 300 kWh/m²/an.

Ces qualités s'appuient sur des critères établis en amont

- Conception réfléchie : orientation des façades et des espaces, modulation de la lumière naturelle, ventilation souterraine, hall cathédrale...
- Dispositifs techniques et naturels efficaces : toitures végétalisées, sol alvéolaire en graviers (nidagravel) au lieu d'une couverture bitumée, ventilation double flux, pompe à chaleur, chauffage par plancher chauffant, détecteurs de présence, rafraîchissement par ventilation nocturne...
- Simulations thermiques du bâtiment pour assurer des conditions d'usage optimales
- Prise en compte de l'utilisateur, comme éco-acteur dans le bâtiment

L'empreinte carbone

Souhaitant aller plus loin dans sa démarche environnementale, Strego a fait appel au cabinet ALTASYS Conseil, afin de mesurer les empreintes carbone des bâtiments. Les mesures réalisées sur le futur bâtiment (à partir des données collectées auprès du maître d'œuvre, SNC Lavalin et de l'outil Bilan Carbone® déployé à l'origine par l'ADEME) et le bâtiment actuel (à partir des consommations réelles et des données de référence de la construction, issues de la base de l'ADEME) font apparaître **une empreinte carbone annuelle divisée par 5.**

D'autre part, les émissions liées à la construction, étalées sur la durée de vie du bâtiment, ne représentant plus que 35 % des émissions totales, c'est bien l'utilisation du bâtiment qui représente alors la première source d'émissions sur une année. Ces émissions sont cependant les plus maîtrisables au quotidien, par l'entreprise et les usagers, éco-acteurs du bâtiment.

Strego, acteur du Développement Durable depuis 4 ans

A travers diverses démarches, Strego mène une politique de sensibilisation à l'environnement depuis 2008. Il a ainsi créé un groupe de travail Développement Durable qui totalise une vingtaine de personnes menant une réflexion sur le rôle de l'éco-citoyen en entreprise. Cette équipe fonctionne sur tous les bureaux, en s'adaptant aux configurations locales, et sensibilise les collaborateurs via des points périodiques.

L'entreprise a ainsi mis en place différentes actions concrètes :

- Utilisation du fax-in-mail (remplaçant le fax)
économie attendue de 30 000 €/an
- Utilisation des papiers usagers en brouillon, impressions R/V, optimisation du grammage papier
économie attendue sur une année de 6 000 €
- Tri des déchets et recyclage via des ESAT de proximité (Etablissements et Services d'Aide par le Travail)
- Organisation de réunions à distance grâce à la webconférence permettant d'éviter les déplacements
Ce type de réunions a doublé en un an (53 webconférences la 1^{ère} année)
- Mise en place de fontaines raccordées au réseau d'eau évitant l'utilisation des bonbonnes d'eau et des bouteilles plastique
- Utilisation de programmateurs pour l'extinction totale des appareils électriques durant la nuit et les fins de semaine (cafetières, imprimantes...)
- Signature de la charte d'engagement du Plan Climat Énergie Territorial avec Angers Loire Métropole

Strego souhaite pérenniser sa démarche

Partant de ces constats, l'implication de tous est nécessaire pour améliorer les performances du site au quotidien. Aussi, Strego sensibilise ses collaborateurs grâce à divers outils :

- Présentation des performances énergétiques du bâtiment par les sociétés ALTASYS Conseil et SNC Lavalin : sensibilisation aux enjeux énergie-climat, démarche environnementale Strego, labels énergétiques, exemples concrets mis en place dans le bâtiment, bonnes pratiques et usage du bâtiment...
- Mise au point d'un guide des bonnes pratiques environnementales visant à optimiser les changements des comportements et véhiculer quelques règles à respecter. Ce guide, remis à l'ensemble des collaborateurs Strego et Oratio, présente 12 thématiques déclinées selon 3 critères : bonnes pratiques et informations sur le bâtiment, chiffres clé mettant en valeur l'enjeu en apportant une information concrète, objectifs à réaliser sur l'année.

Objectifs 2013

Grâce à ses démarches, Strego a diminué sa consommation de papiers et d'électricité. Un suivi des consommations électriques régulier est prévu afin de prévenir des surconsommations et de garantir la réduction des consommations. Strego envisage également de réaliser le Bilan Carbone® complet de l'entreprise, sur l'ensemble des sites du groupe Strego, pour prendre en compte toutes les émissions générées par l'activité, au-delà de ses consommations d'énergie (achats, déplacements, déchets, transport de marchandises...).

Rappels sur le groupe Strego

Strego, société d'expertise comptable, d'expertise sociale et d'audit accompagne 15 000 chefs d'entreprise dans toutes les étapes de leur projet, de la création à la transmission. Strego allie la puissance d'un grand groupe à la proximité d'un cabinet indépendant : 750 collaborateurs répartis dans plus de 40 villes du Grand Ouest. Elle revendique un positionnement axé sur la convivialité, traduit par un slogan « Pour nous, chaque client est avant tout une rencontre ».

Dirigé par un collège de 51 associés, Strego est le 9^{ème} cabinet d'expertise comptable et de commissariat aux comptes en France. La société affiche une croissance soutenue depuis sa création pour atteindre un CA de 57,9 millions d'euros en 2010.

Présentation du cabinet ALTASYS Conseil

Créé en 2007 à Angers, ALTASYS Conseil est un cabinet de conseil et de formation en organisation et stratégie, spécialisé en Développement Durable, à destination des entreprises et des collectivités, autour de ses trois domaines d'expertise :

- Stratégie, RSE & Management
- Environnement & Sécurité
- Organisation & Performance

ALTASYS Conseil accompagne ses clients dans une dynamique de progrès durable en les sensibilisant très en amont sur les futures contraintes et en leur proposant des démarches et des outils leur permettant d'anticiper au mieux les évolutions économiques, environnementales et sociales.

Le cabinet est aujourd'hui constitué de quatre consultants-formateurs, chacun spécialisé sur un domaine d'activité. Laurie Chesné, consultante-formatrice en Environnement & Sécurité et prestataire habilitée Bilan Carbone® ADEME, est en charge du projet Strego.

Strego Angers

4 rue de Landemaure
BP 70948
49009 Angers Cedex 01
Tél. 02 41 66 77 88
www.strego.fr

Altasys Conseil

Parc Angers-Technopole
7 rue Alexandre Fleming
49066 Angers Cedex 01
Tél. 02 41 88 18 74
www.altasys-conseil.fr

Contact Presse

agence <O>xalis
isabelle buard
Port. 06 14 70 85 80
oxalis.buard@orange.fr

Cabinet Bodreau architecture

Gaël FILLEUX, architecte d.p.l.g.
8r. Petite Sensive
44312 Nantes Cedex 3
Tél. 02 51 89 50 50

Promoteur LAZARD Groupe

16 place de Vendôme
75001 Paris
Tél. 01 44 55 07 07

SNC Lavalin

19 bd Vaillant Couturier
94 200 Ivry-sur-seine
Tél. 01 56 20 50 00

ANNEXE : rappel sur ce qu'est l'empreinte carbone

C'est l'évaluation des émissions de gaz à effet de serre issues de la consommation d'énergies fossiles (déplacements, chauffage, éclairage...). Elle est directement impactée par les consommations et par le choix des matériaux et produits utilisés.

Comment mesurer l'empreinte carbone du bâtiment ?

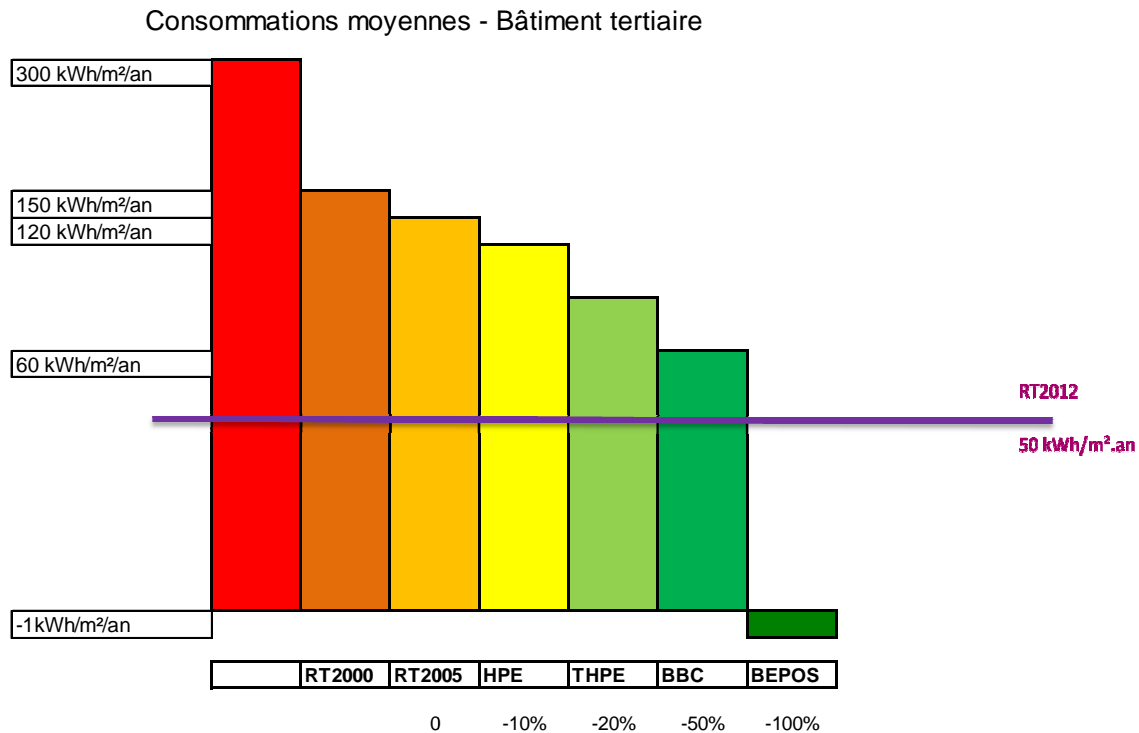
Elle correspond aux émissions de gaz à effet de serre générées par le bâtiment :

- Par sa construction (quantités et types matériaux mis en œuvre et équipements choisis) sur le périmètre global du site : bâtiment et surfaces extérieures
- Par son utilisation : consommation d'énergie (chauffage, ventilation, électricité, équipements...) et systèmes de climatisation

Données générales

Le secteur du bâtiment représente 24 % des émissions de gaz à effet de serre et 40 % de la consommation d'énergie mondiale.

Les labels énergétiques contribuent à réduire cet impact :



L'empreinte carbone se calcule en kg équivalent CO₂, sur un an d'utilisation du bâtiment, à partir de l'outil Bilan Carbone® ADEME.